

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 81999

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : AHMED OULD MOUSSA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/12/2013

Nom et prénom du malade : Chouaib Ahued

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

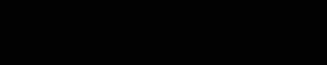
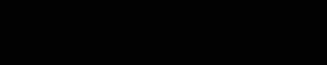
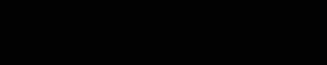
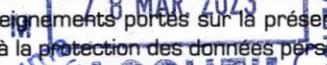
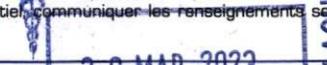
En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant l'exécution des Actes
15/12/23	C	1	300,60	DR. ABDERRAHMANE MOUTAOUIKIL Radiologue - Épileptologue - Neurologue - Videotémoignage - EEG - EMG - Casablanca - Maroc - 0522 852 5280 - I.N.P. 09103192

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. ABDERRAHMANE MOUTAOUIKIL Casablanca - Maroc - 0522 852 5280 - I.N.P. 09103192	15/12/23	306,40

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

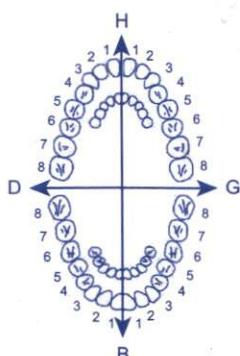
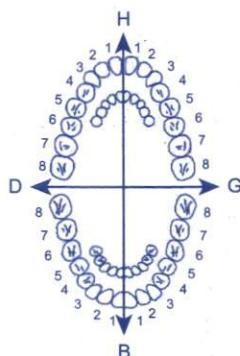
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	
	D 00000000			Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr Fettouma MOUTAOUAKIL**

Neurologue - Epileptologue

Diplôme européen de Neurologie

Certificat d'Epileptologie et d'EEG - Paris

Certificat de Neuropédiatrie - Bordeaux

**الدكتورة فطومة متوكل**

اختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

اختصاصية في مرض الصرع

الدبلوم الأوروبي في طب الجهاز العصبي

شهادة طب الجهاز العصبي للأطفال - بوردو

ID: 650656  
**GlaxoSmithKline Maroc**  
 Ain El Aouda  
 Région de Rabat  
 PPV: 83,70 DH  
  
 6 118001 140237

ID: 650656  
**GlaxoSmithKline Maroc**  
 Ain El Aouda  
 Région de Rabat  
 PPV: 83,70 DH  
  
 6 118001 140237

**CNNV**  
 CENTRE DE NEUROLOGIE  
 ET NEUROPHYSIOLOGIE VESALE

40,00

Casablanca le 15/03/2023

Dr AKIL Fettouma  
 Epileptologue - E.G.  
 Centre de Neurologie et Neurophysiologie Vesale  
 Quartier des Hôpitaux - Casablanca  
 Tél: 0522 86 52 80 - I.N.P: 09103180

Al wad

4135.

Chenani

20 eel

83,70 x 2

Pharmacie Ouled Ziane

Dr. ASRI Iham

INPE : 092047455

Bd. El Fida 1260 - Aïn Chicha

Casablanca - Tel: 0522 85 29 33

Casablanca - Tel: 000495400000018

ICE: 000495400000018



Dr. MOUTAOUAKIL  
 Neurologue - Epileptologue  
 Vidéo E.G - E.M.G  
 99, Rue Abou Al Aazhar  
 Quartier des Hôpitaux - Casablanca  
 Tél: 0522 86 52 80 - I.N.P: 09103180

99, rue Abou Al Aazhar (Ex. Vesale)  
 Quartier des hôpitaux - Casablanca

0661 47 66 97

0522 86 52 80

info@cnnv.ma

www.cnnv.ma